

Projet Micro-Crèche Jourdan Anne-Laure

PROJET D'ETABLISSEMENT MICRO-CRECHE

Présentation des buts et des objectifs de la micro crèche

Les origines du projet

Je suis titulaire d'un diplôme d'état d'éducatrice de jeunes enfants depuis 2013. Lors de ma dernière année de formation et l'année qui a suivie, j'ai fait de la garde d'enfants à domicile. J'ai pu accompagner une famille dans l'annonce précoce du handicap et suivre cette famille et le grand frère dans leur vie. Cela m'a permis de commencer mon métier au cœur des besoins et des inquiétudes parentales. Sur ce même moment, j'ai rencontré une Educatrice Spécialisée avec qui j'ai travaillé pour monter une première micro-crèche qui a ouvert en septembre 2014. J'y ai travaillé en tant que référente technique en binôme avec la gestionnaire. Au bout de 3 ans, nous avons ouvert la seconde structure, toujours en région Toulousaine. Ces années, m'ont permises de travailler en profondeur sur mes valeurs et la pédagogie Piklerienne. Sur mon travail auprès des équipes pour les accompagnées sur le terrain et dans la réflexion. Le travail fait avec chaque famille, avec les partenaires intervenants et psychologues sont des valeurs et des pratiques que j'ai souhaité apporter à la région Nantaise.

J'ai ouvert la première micro crèche sur la commune des Sorinières en Août 2020 et voyant le nombre de famille sans mode de garde ainsi que le nombre de demande de place que je dois refuser (3 à 8 / mois) c'est tout naturellement que j'ai souhaité dupliquer ce modèle proche de la première structure.

La micro-crèche est un lieu, pour moi, où chaque famille, chaque enfant peut y trouver sa place car le(s) professionnel(les) y ont la leur et peuvent être dans des conditions favorables d'écoutes et d'accompagnements pour un travail en profondeur et de qualité.

Il est nécessaire que chacun quel qu'il soit, soit dans un environnement sécure se traduisant dans n'importe quel lieu d'accueil (familial ou structures d'accueil petite enfance) par un regard attentif, une écoute, un relationnel et une disponibilité.

C'est en gardant de bons contacts avec mes anciennes collègues Toulousaine (Éducatrice spécialisée, psychologue et aide auxiliaire) et à travers les réflexions menées ensemble qu'a germé l'idée de créer la première micro-crèche. Soutenue par Mme Lauberton lors de mes recherches aux Sorinières et Mr Hégron maire du Bignon, travaillant en collaboration avec les autres EAJE de la commune et des communes avoisinantes ce projet s'inscrit dans une démarche de co-construction en lien avec

le territoire et ses besoins. Il est entendu qu'à chaque mode d'accueil ses inconvénients ; néanmoins il m'est apparu comme une évidence qu'une petite collectivité permettrait d'offrir une attention plus particulière à chaque enfant dans les étapes de son développement. Et après avoir vu le travail que nous avons mis en place sur Toulouse ainsi que sur la première structure aux Sorinières, cela porte ses fruits ! Ceci répondant également à l'attente de nombreux parents, de permettre la socialisation de leur enfant au sein d'un petit groupe.

De surcroît il s'agit d'offrir un lieu « cocon » rassurant pour les parents et pour l'enfant.

J'ai eu la chance de rencontrer, dans mon parcours, la langue des signes française. J'ai pu l'apprendre pendant deux années en cours du soir, la pratiquer pour échanger avec une petite fille entendante mais dont la parole était impossible. Arrivée sur Nantes, je me suis formée pendant six mois en intensif pour pratiquer la LSF et échanger plus facilement avec les personnes sourdes ou malentendantes. Ces échanges m'ont permis d'identifier un besoin de mode de garde des tous petits pour les parents sourds. Confier son enfant n'est jamais chose aisée mais encore plus si la communication n'est pas fluide. Aujourd'hui, mon souhait de pouvoir offrir cette possibilité aux familles a été concrétisée en faisant un aménagement de poste et de local pour une/des salariées sourdes et pour ces familles sur la première crèche. La seconde restera ouverte à l'accueil de l'extraordinaire et se construira aussi avec les professionnels(les) qui s'impliqueront dans l'aventure.

Le but de cette micro crèche

Je souhaite créer une micro-crèche pour accueillir des enfants du Bignon en priorité, des enfants des communes limitrophes si nécessaire avec un quota de places pour les entreprises de la ville.

Cet accueil, je le veux de qualité et singulier afin que l'enfant construise progressivement son intégration en lien avec ses pairs. Et Surtout, il s'agit de cultiver son désir de grandir et d'acquérir progressivement son autonomie.

Vis à vis des parents, il s'agit de reconnaître leur valeur parentale et ce, dans une dynamique de lien social mettant en valeur la particularité de chacun.

Les objectifs

Les objectifs sont de :

-Permettre à l'enfant d'être accueilli respectueusement

-Faire de la micro-crèche un lieu d'accueil sous tendu par des valeurs éducatives.

-Proposer au quotidien à l'enfant des temps d'éveil et de découverte de ses potentialités avec ses pairs.

-Une petite collectivité pour favoriser l'ouverture au lien social.

-Laisser progressivement les étapes socialisantes de l'enfant arriver, autrement dit, s'adapter au rythme de chaque enfant.

-Proposer une séparation progressive entre l'enfant et ses parents en toute sécurité psychique et affective.

-Favoriser la communication et l'adapter aux différents temps de rencontres pour tisser un lien de confiance entre parents et professionnels.

-Penser le projet comme évolutif, en se donnant des outils d'évaluation réguliers et suffisants.

-La dimension sociale de la micro-crèche est primordiale : nous la souhaitons ouverte sur la ville et en réseau avec les partenaires scolaires, médicaux et sociaux.

-former et accompagner l'équipe au quotidien sur ses pratiques et se remettre perpétuellement en question pour un accueil de qualité.

Projet D'accueil

Forfaits

CONDITIONS PREALABLES

La crèche est ouverte du lundi au vendredi.

Lundi à jeudi de 8h à 19h et le vendredi 8h – 18h30.

La crèche ferme 4 semaines dans l'année. (Noel et 3 semaines en Aout. Une 5eme semaine est laissé libre aux familles entre janvier et juin.)

L'enfant est accueilli de l'âge de **10 semaines à quatre ans non révolus**. Toutefois, la priorité est donnée aux enfants non scolarisés et les dossiers sont appréciés conformément aux indications de la CAF.

L'enfant ne peut être admis au sein de la structure que sous réserve d'un certificat médical confirmant l'aptitude de l'enfant à fréquenter la collectivité.

Capacité d'accueil et modalités de mise en œuvre des dispositions relatives à l'accueil en surnombre.

La micro-crèche demande un agrément pour 12 enfants par jour simultanément.
Et selon l'Arrêté du 8 octobre 2021 relatif aux modalités d'organisation de l'accueil en surnombre en établissement et service d'accueil du jeune enfant publié au journal officiel du 15 octobre 2021
(Lien :
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/10/8/SSAA2129532A/jo/texte)

« Article 6
Le nombre maximal d'enfants pouvant être simultanément accueillis (M) est calculé à partir du nombre de places d'accueil pour lequel l'établissement est autorisé ou a reçu un avis.
M est calculé comme suit : M = [115 × P] / 100.
M est arrondi au nombre entier le plus proche. La fraction de place égale ou supérieure à 0,50 est comptée pour 1. »

Cela signifie que la micro-crèche peut accueillir jusqu'à 14 enfants par jour sous réserve des conditions suivantes :

Il faut que le taux de remplissage ne dépasse pas 100% sur la semaine en fonction de l'amplitude horaire de la micro-crèche soit 11 h/jours.
Le nombre d'heures d'accueil ne doit pas dépasser 11 h x 12 enfants x 5 jours = 660 heures hebdomadaire.

Conformément à l'article 5 de cet arrêté, le calcul du taux hebdomadaire sera disponible dans une rubrique spécifique du logiciel de réservations et de planning « Opticrèche ».

Conformément à l'article 7 et au regard de notre choix de règle d'encadrement (ci-dessous), il y aura 3 professionnels(les) auprès des enfants dès les 13 enfants.
Cela signifie que durant le temps de la remise en température des plats et la préparation des repas, un(e) professionnel(le) supplémentaire sera nécessaire auprès des enfants pour respecter la règle d'encadrement choisie.
Autrement dit, il y aura 2 professionnels(les) pour 12 enfants puis 3 sur le temps de la préparation des repas et durant les repas.

TYPES D'ACCUEIL

Accueil régulier

L'accueil régulier est un contrat d'accueil signé avec les parents sur plusieurs semaines (au minimum trois mois) ou à l'année, dans lequel est précisé le nombre d'heures et de jours de présence de l'enfant par semaine au sein de la structure. Il peut être à temps partiel ou à temps plein.

La famille s'engage à avertir de tout changement de situation dans les plus brefs délais et à respecter les modalités du contrat et le présent règlement de fonctionnement.

Les places des enfants accueillis sont réservées et reportées de mois en mois par tacite reconduction, sauf modification sur demande des parents et accords des responsables des structures.

Accueil occasionnel

Les enfants présents en accueils réguliers sont accueillis de manière ponctuelle en plus de leur forfait en fonction de besoins des parents, et sous réserve des places disponibles au sein de la structure.

La participation financière correspond au nombre de journées d'accueil prévues.

Accueil d'urgence

Cet accueil est destiné aux parents qui subissent un imprévu à caractère urgent. Cet accueil est demandé par la PMI, le RPE ou directement à la structure. L'accueil est alors mis en place de manière exceptionnelle, sur une période déterminée, dans la limite des places disponibles.

Calcul des forfaits

Au sein de ce contrat, sont définis l'objet et la durée dudit contrat, le temps d'accueil de l'enfant et l'amplitude horaire journalière, les modalités d'accueil de l'enfant, la tarification et la facturation, les modalités de révision du contrat d'accueil et les modalités de résiliation du contrat d'accueil.

Le contrat d'accueil va permettre la mise en place de la mensualisation. Ce contrat est établi sur 47 semaines (les 5 semaines de congés sont déduites).

La micro crèche prépare ses devis et la tarification avec l'aide d'un logiciel. Le calcul est :

(tarif horaire X le nombre d'heure par semaine X 47 semaines) /12 (mois dans l'année)

Le contrat pourra être révisé au 31 août de chaque année, sauf circonstances exceptionnelles, dans la limite du planning général de la micro-crèche.

Toute modification fait l'objet d'un avenant.

MODALITES D'INSCRIPTION

PRE-INSCRIPTION

Les pré-inscriptions seront effectuées sur le site internet de la structure www.hakoonamatata44.fr. Toute demande donne lieu à l'ouverture d'un dossier. Un devis sera alors adressé à la famille, lequel n'a pas valeur d'inscription.

ATTENTION : si la pré-inscription est intervenue pendant la grossesse, une confirmation à la naissance de l'enfant doit être adressée.

Le dossier est examiné en fonction des éléments suivants :

- Jours et Horaires demandés
- Age de l'enfant
- Date de dépôt de la demande
- Fratrie fréquentant déjà la structure

INSCRIPTION

Après examen des dossiers et validation du devis par la famille, un courrier/courriel est adressé aux familles pour accepter, refuser ou mettre en attente la demande.

Si la demande est retenue, un rendez-vous est proposé à la famille afin de finaliser l'inscription.

L'admission n'est définitive qu'à la remise du dossier dûment complété et signé, y compris le contrat d'accueil et le présent règlement de fonctionnement.

Les parents doivent également remettre les autorisations parentales signées (annexes du contrat d'accueil), lesquelles leur sont transmises lors du premier rendez-vous.

Ces documents doivent être paraphés, datés et signés.

Le dossier doit être obligatoirement complet avant la familiarisation de l'enfant dans la structure.

La saisie du dossier d'inscription sera facturée 80€ par famille. Ces frais d'inscription ne sont pas renouvelés chaque année et ne sont pas remboursés en cas d'annulation par les parents. Ils ne sont pas appliqué aux familles sous contrat entreprise.

Horaires et conditions d'arrivée

Les enfants doivent arriver propres, habillés et changés. Ils doivent avoir pris leur petit-déjeuner.

Les heures d'arrivée des enfants sont prédéfinies à l'avance afin de faciliter l'organisation de la journée.

Les parents doivent respecter leur contrat. Mais pour permettre à chaque famille de profiter de son enfant au maximum et de permettre à chacun une souplesse d'organisation, chaque famille est libre de venir plus tard ou de partir plus tôt à l'intérieur de son forfait. Nous demandons juste à être prévenu au plus tôt par SMS afin d'organiser la journée. Et permettre à l'enfant d'anticiper son départ.

Aucun départ ou aucune arrivée entre 11h15 et 12h30 afin de faciliter le temps des transmissions. Entre 11h15 et 12h30 les professionnelles sont entièrement avec les enfants sur ce moment d'accompagnement au repas, à la sieste et pour du temps individuel à la salle de bain. Entre 12h30 et 13h, cela permet à l'enfant d'arriver et de prendre le temps de se séparer avant d'aller à la sieste ,généralement autour de 13h pour les plus grands.

Les enfants doivent disposer de **vêtements de rechange** pour la journée ainsi que du nombre de changes nécessaires, en conformité avec la liste remise lors de l'inscription. La tenue doit être adaptée à la saison. En hiver, il est demandé de fournir moufles et bonnets, et en été, chapeau de soleil et lunettes.

Les vêtements doivent être étiquetés.

Des vestiaires sont à votre disposition à l'entrée de la structure.

La communication est primordiale pour le bien-être de l'enfant. Il est donc demandé aux parents de **transmettre toutes les informations utiles à l'équipe éducative, à l'arrivée de l'enfant dans la structure** (sommeil, allergies, progression, régression, humeur…) ainsi que l'identité de la personne majeure venant le récupérer le soir.

Il est également demandé aux parents de préparer l'enfant à sa journée en le déshabillant de son manteau et en lui retirant ses chaussures.

L'accueil de l'extra – ordinaire

Chaque enfant est unique et nous accueillons l'unicité de chacun.

Un projet particulier est mis en place autour de la Langue des Signes Française dans la première structure avec l'inclusion d'une salariée sourde et la formation de l'ensemble du personnel à cette langue. (non au bébé signe). Ce projet ne sera pas mis en place au Bignon, sauf si du personnel sourd venait à se présenter .

Pour un enfant nécessitant une durée de soins différente, la micro crèche peut accueillir en lien avec la famille un enfant /jour. Cela sur avis médical, avec un projet d'accueil individualisé et en lien avec les institutions en charge de l'enfant (nécessité de synthèse avec l'éducatrice de jeune enfant, la gestionnaire et l'institution médico-sociale).

La micro-crèche dispose de places dans la limite des possibilités du service pour les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique, ainsi que pour les familles bénéficiaires de minima sociaux (RMI, API, ASS, primes forfaitaires versées lors d'une reprise d'activité ou d'une formation), conformément aux articles L.214-7 et D.214-71 du Code de l'action sociale et des familles.

Concernant les enfants en situation de handicap ou de maladie chronique, ceux-ci peuvent être accueillis jusqu'à leur 6 ans sur dérogation de la PMI et de la CAF, et sous réserve de la capacité de la structure à proposer une intégration institutionnelle, organisationnelle, relationnelle et pédagogique adéquate. Il ne s'agit aucunement d'une prise en charge spécialisée ou orientée sur une rééducation, des soins ou un suivi médical mais d'un accueil de groupe en vue d'un éveil et d'une socialisation.

L'équipe

Nous accordons une importance à la pluridisciplinarité. Nous souhaitons que l'équipe se compose de professionnels aux formations différentes (éducatrice spécialisée, éducateur/trice de jeune enfant, auxiliaire de puériculture et assistant d'accueil/CAP petite enfance). Nous respecterons les niveaux de qualification énoncé dans le décret n°2007-230 du 20 février 2007, version consolidée au 15 novembre 2018 ainsi que le NORMA SPPEV11 paru en Février 2024.

Composition de l'équipe :

-1 gestionnaire éducatrice de jeunes enfants effectuant du renfort et des remplacements si besoin.

-1 éducatrice de jeune enfant référence technique à mi-temps : 7h d'administratif et 10.5 h de terrain + remplacements si besoin.

-4 accueillantes éducative à temps plein. (Composé d'auxiliaires de puériculture et /ou de CAP AEPE ayant de l'expérience)

-1 personne en alternance la seconde année en accord avec l'équipe. (Qui ne compte pas sur le taux d'encadrement).

Missions de chacune définis dans l'organigramme en annexe et sur les fiches de postes.

Nous souhaitons accueillir à terme des stagiaires EJE, CAP ou Auxiliaire de puériculture qui ne compte pas dans le taux d'encadrement.

Chaque enfant aura une professionnelle référente. La/le référent(e) sera désigné(e) lors de l'accueil de l'enfant, mais nous permettrons qu'elle puisse se modifier en cours d'accueil pendant l'année devenant la « préférente ».

En cas d'absence

Le nombre de membres du personnel d'accueil dépend de l'amplitude d'ouverture de la Micro-crèche et du nombre d'enfants accueillis simultanément. Deux professionnels doivent être présents à l'ouverture ainsi que jusqu'au départ du dernier enfant.

En cas d'absence de la gestionnaire, la référente technique est en charge de la gestion administrative et financière de la structure. Un protocole est établi pour un relais temporaire avec les partenaires comptable et banque.

En cas d'absence de la référente technique, la gestionnaire assurera la gestion des tâches administratives. L'équipe se verra également déléguer certaines tâches liées au fonctionnement quotidien. Une personne de l'équipe est également désignée pour assurer la continuité en cas d'absence de la gestionnaire et de la RT. (Protocol mis en place)

En cas d'absence du personnel encadrant :

- la gestionnaire effectuera les remplacements ;
- la référente technique effectuera des remplacements ;

- ou il sera fait appel à un professionnel diplômé préalablement contacté ;
- ou il sera demandé au personnel encadrant d'effectuer des heures supplémentaires dans le respect des dispositions légales.

En outre, des protocoles d'actions face à des situations délicates, prévisibles et définies sont mis en place.

Formations

Au cours de l'année, chaque membre de l'équipe bénéficie de formation.

-Réunion hebdomadaire en équipe entière sur le temps de sieste avec surveillance alternée toutes les 10min.

-Réunion mensuelle 2h en équipe entière

-intervention d'une psychomotricienne mensuellement pour nous accompagner sur nos postures, le portage, le matériel ergonomique…

-intervention d'une psychologue clinicienne autant que nécessaire : en individuel, en binôme, en équipe entière, en observation de terrain ou en réunion. (Environ 50h/an). Nous avons une obligation légale d'analyse de la pratique de 10h/personne et par an.

-Des formation personnel sont ensuite proposées : depuis l'ouverture de la première structure, l'équipe à pu bénéficier de : (aout 2020) : formation Faber et Mazlish (7 rencontres), formation sur les transmissions (4h), formation LSF (3h + 30h mensuel sur 11 mois), formation aux gestes de premier secours (PSC1)renouvelé tous les 2 ans . Une formation de 3 jours sur la pédagogie Montessori. Il est prévu une formation in situ à l'institut Pikler en 2024 ainsi qu'une formation sur le sommeil.

Référent santé

Un référent santé infirmière d'état, interviendra à la crèche dès l'ouverture (décret d'aout 2021) pour nous accompagner sur la mise en place et la réévaluation de nos protocoles sanitaire. C'est l'occasion de se mettre régulièrement à jour sur les nouveautés en termes de préconisation alimentaire, d'endormissement…

Nous pensons lui proposer de venir également sur la seconde structure pour ces mêmes fonctions.

Le projet Educatif

L'accueil

Cette petite collectivité, je l'envisage comme un lieu de « construction [1] » et non comme un simple lieu de garde.

Chaque enfant possède un rythme de développement qu'il est important de respecter. Je serais attentive à bien prendre le temps nécessaire pour ses acquisitions tout en respectant sa progression vers l'autonomie. Je souhaite lui offrir des repères en l'absence de ses parents par le biais d'une équipe contenante. À l'image de la pédagogie de Emmy Pickler, l'équipe encouragera chaque enfant à prendre des initiatives pour apprendre, sous le regard bienveillant du/de la professionnel (le). L'adulte sera là pour accompagner les enfants par le regard et la parole. Il veillera aux moments individuels avec chacun d'eux dans un respect de la personne qu'est l'enfant et de ses désirs. La pédagogie Piklerienne sera la base de nos pratiques.

1 Julianna Vamos, psychologue, psychanalyste

Accueillir, c'est aller à la rencontre de l'autre.

Il est important d'accepter l'altérité, l'autre dans sa différence car c'est considérer la personne accueillie de fait comme une personne à part entière avec son histoire, ses origines et des besoins qu'il exprime.

Un accueil chaleureux ouvre au partage et permet à l'Autre d'exister. C'est ainsi que se dessine l'entrée en relation qui est avant tout, une aventure humaine.

L’accueil n’est pas seulement un lieu aménagé, bien que ce soit très important, c’est aussi une présence. C'est-à-dire montrer par un regard, un mot attentionné et une attitude que nous sommes ouverts à la relation.

Accueillir l'enfant et ses parents, c'est donc dès leur arrivée, recueillir leur état émotionnel, y mettre des mots et les inviter à passer une bonne journée.

L'arrivée : (cf Règlement de fonctionnement).

Les heures d'arrivées sont déterminées selon un planning préétabli. Chaque parent aura la responsabilité de nous avertir de tout changement pour permettre à d’autres parents de profiter de la plage horaire ainsi libérée. Les heures d'arrivées ne sont pas figées étant donné la possibilité d'accueil à temps partiel.

Le parent prend le temps de préparer l'enfant (enlever le manteau, les chaussures, enfiler les chaussons, ranger les affaires dans le casier attribué à l'enfant). Nous souhaitons pouvoir aménager un espace chaleureux où le parent peut prendre le temps nécessaire à la séparation.

Les transmissions de l’arrivée:

Les parents donnent aux professionnel(le)s les informations nécessaires (durée du sommeil, heure du petit déjeuner, état de santé, si prise de médicaments à la maison, état du sommeil). L'objectif étant, sous forme de relais, d'adapter les soins et attitudes en fonction du comportement de l'enfant dans la journée. Le petit déjeuner est pris au domicile sauf situation exceptionnelle. Le professionnel note l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant. Il doit également préciser le nom de la personne qui viendra le chercher et l’heure potentielle pour pouvoir préparer l’enfant à son départ.

Nous permettrons, aussi bien, à l'arrivée qu'au départ, que la famille dispose d'un temps nécessaire bien à lui , soit pour se séparer, soit pour se retrouver.

Les transmissions du départ :

Le départ est un moment clef de la journée. Les transmissions sont importantes, l'équipe devra être en mesure de transmettre des détails de la journée (activités, acquisitions, comportement). Ces détails doivent être élaborés en ce sens qu'il est important de savoir échanger avec le parent à propos des compétences et de la personnalité de leur enfant. L'équipe devra prendre le temps de livrer des anecdotes de la journée et faire part de manière positive de l'évolution de l'enfant.

Les transmissions ne devront pas être qu'un échange didactique dénué de relationnel. Nous veillerons à privilégier le lien de confiance entre le/la professionnel (le) et les parents.

D'un point de vue pratique et pour la sécurité de l'enfant, les parents devront faire figurer sur un document les noms des personnes habilitées à venir chercher leur enfant.

-En cas d'ordonnance du Juge des affaires familiales (cf règlement intérieur)

-En cas de changement de dernière minute (cf règlement intérieur)

Période de familliarisation :

Il est préférable de prévoir une garde progressive de l'enfant en micro-crèche afin qu'il se familiarise avec les professionnels, son nouvel environnement et les autres enfants.

La durée de ce premier temps d'accueil dépendra de l'adaptabilité de l'enfant et de ses parents. Elle pourra être réajustée si nécessaire. Elle est évaluée dès l'inscription définitive de l'enfant, en fonction de différents facteurs (disponibilité des parents et réaction de l'enfant à son nouveau lieu d'accueil). Nous estimons nécessaire ce moment et l'évaluons à minimum 5 jours consécutifs et pouvant se prolonger, voire au bout de quelques semaines être reproposé. La familiarisation se fera en trois temps :

-1er temps : l'enfant restera avec son parent et le/la professionnel(le). Il s'agira pour la/le professionnel(le) d'observer et de questionner le parent sur le quotidien de l'enfant, ses goûts et ses habitudes. Le parent pourra alors transmettre son savoir aux/à la professionnel(le)s, prendre possession des lieux de la micro-crèche et poser les questions aux professionnel(le)s s'il le souhaite. C'est le temps où l'enfant pourra identifier l'adulte qui prendra soins de lui en l'absence de sa figure d'attachement première.

- 2ème temps : Le professionnel s'occupera de l'enfant sous le regard du parent. Ce sera le moment où grâce à l'observation, le/la professionnel(le) pourra ajuster son positionnement et/ou le parent pourra intervenir pour l'aider à s'adapter et à mieux connaître l'enfant.

-3eme temps : le parent ou le professionnel pourra proposer le premier moment de séparation et augmenter progressivement dans les jours qui suivent. Il nous parait important que ce moment soit choisi par le parent et non imposé. Ce moment doit également être d'une certaine durée afin que l'enfant vive vraiment la séparation et puisse profiter de ce moment pour lui.

Ce fonctionnement permettra aux professionnels de mieux comprendre l'enfant et ses habitudes. Pour les parents, ces temps d'adaptation leur permettront de prendre le temps d'échanger autour de leur enfant, de se familiariser avec les professionnels et la structure. Pour l'enfant, c'est un moment où pourra par la confiance de son parent, a son tour avoir confiance en sa référente qu'il aura pris le temps d'identifier. Autrement dit, c'est le moment d'une rencontre. Ces deux temps sont importants pour nous car ils permettent à chacun de prendre ses marques et d'apprendre à se connaître, ce qui favorise le travail de relais et de confiance.

La séparation de l'enfant et son parent :

Il est important d'aider les parents et les enfants à se séparer pour la journée. L'équipe doit être attentive à ce que nous montre l'enfant et les parents. Elle doit être le lien du passage entre le milieu familial et celui de la crèche. Se séparer peut être difficile pour le parent et pour l'enfant, il est donc important que le parent verbalise son départ et son retour. (Heure et personne qui vient le chercher). Le membre de l'équipe doit s'adresser à l'enfant, le prendre dans ses bras s'il le faut, le laisser exprimer ses états d'âme. Il doit accompagner le départ par une verbalisation, un geste ou proposer de le réconforter avec le doudou pour ensuite l'amener progressivement vers un jeu. Le départ doit faire l'objet de rituels afin de sécuriser l'enfant.

• *Le doudou/la tétine (l'objet qui facilite la séparation):*

Le doudou/tétine revêt un rôle primordial, que ce soit une peluche, un bout de tissu ou un vêtement du parent, ou un rituel comme un geste, un jeu ou une chanson. Cet objet dit « de transition » assure une continuité entre la maison et le lieu de garde. Il rassure et console. Il va aider l'enfant à se sentir en confiance. Le doudou est utilisé à des moments clefs de la journée, en cas de chagrin, pour s'endormir au moment de la sieste. Autrement, l'enfant le déposera dans la poche à doudou

lorsqu'il le jugera nécessaire. Sur cette poche figurera la photo du doudou pour qu'il soit reconnaissable par l'enfant et les professionnel(le)s. Nous inviterons progressivement l'enfant à se responsabiliser. Cet objet est à l'enfant, l'adulte n'aura aucun droit sur celui- ci. Il pourra cependant inviter l'enfant à le ranger ou à le poser avant de manger, pour une activité mais lui laissera décider de son action. Il ne sera pas lavé en machine à la micro-crèche (sauf si l'enfant vomi dessus au cours de la journée.)

Les soins

Les repas

Nous souhaitons en faire un moment convivial. C'est un moment de découverte où chaque sens est en éveil. Il est le lieu de test, d'échange, de discussion, d'appréhension et d'observation.

Chaque professionnel(le) veillera au respect de chaque appétit et de chaque rythme. Nous tiendrons compte des coutumes de chaque famille en veillant à garder une cohésion sur l'ensemble du groupe.

« pas une cuillère de plus, pas une cuillère de moins » Emmi Pikler.

Le déjeuner : (cf règlement intérieur)

Les parents auront la possibilité d'amener les repas (si allergie il y a) sinon, nous faisons appel à un prestataire (nous respecteront la chaîne du froid).

-11h30 premier service pour les lèves tôt et 12h15 second service déjeuner des moyens/grand : Nous respecterons leur autonomie et leur degré d'acquisition. Nous respecterons également l'appétit de chacun. En aucun cas les professionnel(le)s forceront l'enfant à manger, mais ils les inviteront plutôt à goûter. Nous veillerons à ce que l'enfant mange un peu au cours du repas (même si ce n'est que l'entrée ou que le dessert).

Notre temps est organisé en deux temps afin que les enfants ayant la capacité de manger en collectif puissent être accompagné par un professionnel et 2 autres enfants. C'est aussi pour permettre aux dormeurs du matin de se réveiller à leur rythme que le 2eme service est pensé.

-Pour les bébés : Les horaires de repas se feront en fonction de leur rythme, le lait en poudre est amené par le parent et conservé un mois maximum à la micro-crèche. Le rythme de la prise du biberon pourra être travaillé avec l'équipe si la famille est en difficulté. L'allaitement sur place est possible ou la réception de lait maternelle en respectant la chaîne du froid lors du transport.

Tant que l'enfant ne sait pas aller s'asseoir seul sur une chaise, il sera au bras pour son repas puis progressivement en individuel sur une chaise une fois cette compétence acquise. Ce sera que dans un 3 -ème temps qu'il pourra découvrir les repas à plusieurs.

Aucun transat n'est présent à la crèche.

Les soins

Inspiration de la pratique institutionnelle de la pédiatre Emmi Pikler qui se fonde principalement sur l'importance d'une relation affective privilégiée entre l'enfant et le professionnel. Nous le voyons comme un moment en binôme entre l'enfant et le professionnel.

L’adulte prendra le temps qui est nécessaire à chaque enfant. La période d’adaptation faite avec le parent aura permis au professionnel de transmettre les habitudes de l’enfant au reste de l’équipe, pour une continuité et un respect de l’enfant.

Le regard, le sourire, les gestes précis et doux ainsi que la verbalisation et les discussions avec l’enfant permettront un moment d’échange et de complicité entre l’enfant et le professionnel.

- *Le change* : Il se fera dans la salle de change pour respecter l’intimité de l’enfant, ainsi que les normes d'hygiène. Le change des couches doit être régulier dans la journée. Chaque membre de l'équipe respectera les protocoles en place concernant l'hygiène (lavage de mains, désinfection des tables à langer, lavage des serviettes à 60°C). Le moment du change doit être un moment agréable et un moment d'échange entre l'enfant et le /la professionnel (le). Nous devons respecter le corps de l'enfant et cela passe par la verbalisation des soins que nous lui prodiguons. Autrement dit, la qualité de ces derniers passe par la douceur des gestes qui lui sont portés et par cet accompagnement verbal qui fait sens pour lui. De plus, l’adulte sollicitera l’enfant dès son plus jeune âge pour l’accompagner au change, l’aider à faire les mouvements pour se tourner, tendre ses jambes, enfiler sa couche...

-L'acquisition de la continence

L'acquisition de la continence est une étape de l'enfance qui s'acquière après l'apprentissage de la marche stable. Sur le plan physiologique, il sera donc en mesure de contrôler ses sphincters. Néanmoins, sur le plan affectif, c'est une étape qui peut être délicate. Une collaboration avec les parents et l’ensemble de l’équipe est nécessaire pour assurer une cohérence entre le domicile familial et la micro- crèche.

D'une manière collégiale, nous devons (parents et professionnels) être attentifs aux signes de l'entrée dans cette acquisition, à savoir, par exemple : son isolement pour faire caca, lorsqu'il demande ou prévient, lorsqu'il commence à être gêné d'avoir une couche pleine...etc). Nous devons aider l'enfant à traverser cette période en verbalisant ses appréhensions et tout en respectant son rythme. Nous devons être positifs et encourageants envers lui afin de le rassurer et lui apprendre à devenir autonome.

Lorsqu'il sera prêt et en en accord avec les parents après initiative de leur part, l'équipe pourra proposer le pot et instaurer des moments sans couche dans la journée. Ces moments pourront évoluer jusqu'à ce qu'il n'en ait plus besoin. Le port de la couche sera proposé à l’enfant notamment au moment des siestes, lui laissant le droit au doute et à l’erreur, jusqu’au moment où il se sentira prêt et autonome dans la gestion de son corps.

L’enfant à la possibilité de se rendre seul au WC, autant de fois qu’il le souhaite avec ou sans demande à l’adulte.

Le sommeil

Le sommeil de l'enfant doit être de qualité et de quantité pour les nourrissons. C'est un élément vital qui leur permet de grandir. Nous veillerons à favoriser un sommeil paisible en adaptant l'environnement.

Le rythme du sommeil des nourrissons sera en adéquation avec ceux du domicile parental. A tout âge, nous veillerons à ce que le sommeil de l'enfant ne soit pas perturbé. Des rituels d'endormissement pourront être mis en place par l'équipe : bercement, chanson et autre selon les habitudes de chaque enfant. Les plus petits dormiront dans des lits à barreaux ou en lit bas dès 6 mois, et dans une gigoteuse si les parent l’on instauré chez eux.

Pour les plus grands, le moment avant la sieste doit être un moment calme pour faciliter l'endormissement. L'équipe proposera également des rituels apaisants, en musique ou vocaux.

Les plus grands dorment sur des lits-bas dans une turbulette à pieds, pour favoriser l'autonomie et respecter les dernières recommandation contre les morts inattendues du nourrisson.

Dans la journée l'enfant pourra se reposer quand il le désirera. Aucun enfant ne sera réveillé ou empêché de dormir par les professionnels de la crèche même à la demande du parent.

Les professionnels suivent le rythme des enfants et leur propose un temp de repos lorsque l'enfant montre ses signes de fatigue. Il l'accompagne pour un temps individuel de déshabillage et de changement de couche ou d'accompagnement au WC. Puis le professionnel accompagne l'enfant dans son lit jusqu'à endormissement. Un passage est effectué toutes les 10 minutes si aucun adulte n'est présent dans la chambre.

L'éveil

La micro-crèche est dotée d'un espace aménagé pour favoriser le jeu symbolique, le développement psychomoteur de l'enfant et son développement cognitif. A chaque âge son espace.

Les bébés : Nous ferons en sorte que tous les âges se côtoient, s'apprivoisent et se voient. Nous tenterons d'aménager l'espace de vie afin que chacun évolue ensemble tout en mettant à disposition des espaces adaptés à chacun. Un coin bébé leur sera donc réservé avec un tapis d'éveil, coussins, de quoi se hisser....

Ils pourront évoluer dans un espace sécurisé et aménagé en fonction de leurs acquisitions. Nous ferons en sorte d'éveiller tous leurs sens et nous leur permettront d'exprimer leurs capacités motrices jusqu'à l'acquisition de la marche. Nous disposerons des jouets adaptés. Les professionnel(les) auront un regard pointilleux sur les étapes de leur développement. Cela nécessitera de la part du/de la professionnel(le) une capacité d'observation afin de favoriser l'autonomie de l'enfant. Le/la professionnel(le) devra permettre au bébé d'explorer et de favoriser son désir d'expérimenter. Chaque enfant disposera d'un temps privilégié avec le professionnel(le) référent(e) afin que ce dernier soit au plus proche des étapes de développement de l'enfant. Les professionnel(le)s verbaliseront chaque acte du quotidien, que ce soit au niveau du jeu, des soins, du sommeil et des repas.

• Propositions éducatives :

-Éveil musical (intervenants ou fabrication d'objets pour différents sons), sortie parc, comptines, marionnettes diverses (doigts +mains pour raconter des histoires), jeu de manipulation pour la préhension.

- Nous souhaiterions travailler avec les acteurs locaux de la commune et les commerçants : visite et emprunts de livres à la bibliothèque, achat de pain à la boulangerie…

- des intervenants peuvent aussi être sollicités pour venir sur des temps à la crèche : éveil musical, manipulation d'argile, éveil corporel etc… cela sera organisé en amont et en fonction de l'âge des enfants.

Les moyens/grands : de 15 mois environ, jusqu'à 3 ans.

L'espace des moyens et des grands se composera d'un parcours de motricité, d'un espace poupée/dînette/cuisine (jeux

symbolique) et de jouets adaptés à leur âge (jeux de construction, d'encastrement, ferme avec animaux, albums, voitures, poupées). Un coin lecture sera aménagé afin qu'ils se reposent, qu'ils prennent des albums et qu'ils les manipulent.

Le jeu à un rôle structurant dans le développement de l'enfant, Winnicott, pédiatre et psychanalyste, parle du jeu comme phénomène transitionnel. Le jeu pour l'enfant est une mise en acte d'une « expérience vitale ». Par « Vitale », il entend ce qui est essentiel pour l'enfant, c'est à dire le sentiment d'exister. Le jeu assujettit les contraintes de la réalité aux pulsions de l'enfant. Ce qui lui permet de devenir et de développer sa personnalité.

Nous veillerons à ce que la journée soit rythmée par des moments de jeux libres et d'activités encadrées ; toujours sous le regard bienveillant des professionnels. L'adulte doit être valorisant vis à vis de l'enfant.

Le jeu libre permet à l'enfant de réinventer le monde dans lequel il vit, de montrer à l'adulte ses acquisitions et de rejouer des conflits intérieurs que la créativité va venir résoudre. C'est également un moment qui va permettre d'intégrer l'autre. Le professionnel sera attentif mais non interventionniste.

L'enfant participera s'il le souhaite à certaines activités. Il aidera à sa mise en place (prendre le matériel, l'installer, le ranger) afin qu'il se sente responsabilisé. Ces moments d'ateliers en petit groupe sont socialisants. Ils leur permettront d'apprendre à respecter l'autre, à partager et à communiquer. Chaque activité proposée sera réfléchie afin de leur donner un sens et un cadre nécessaire pour que l'enfant puisse évoluer en toute sécurité. Il ne s'agit pas de faire pour faire. Ces espaces d'activités encadrées existent aussi pour que l'enfant découvre ses compétences et qu'il en soit rassuré.

• Propositions éducatives : (à redéfinir selon les partenariats possibles sur la commune)

-Interactivité avec les écoles maternelles (visite, regroupement entre enfant)

-Interactivité avec les associations, pour préparer l'entrée à l'école

-Spectacles pour enfants

-Activités manuelles pour favoriser la dextérité (peinture, pâte à modeler...)

–Partenariats avec ludothèque/bibliothèque

-Activité autour du corps (expression corporelle, relaxation, gym)

- l'égalité Fille /Garçon

La lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance.

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels (les) qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité. »

Dès la petite enfance, on constate parfois des différences selon le sexe de l'enfant, plus particulièrement dans l'éducation reçue. Ces différences peuvent perdurer jusqu'à l'âge adulte, et participent aux maintiens de ces stéréotypes. Ces derniers impactent la construction identitaire des jeunes enfants et le développement de leurs compétences.
Dans un monde en perpétuel évolution, la question est désormais de savoir : comment faire face à ces problématiques dès le plus jeune âge ? Depuis plusieurs années, les acteurs du secteur de la petite enfance prennent davantage conscience du rôle majeur qu'ils jouent dans le développement de l'enfant.

Chez Hakoona matata, l'ensemble de l'équipe intègre dans sa pratique la notion de pédagogie non genrée.

Il s'agit pour l'équipe :

- De partir du besoin de l'enfant, et d'une bonne connaissance de qui il est, dans son développement moteur, psychique et affectif, dans ses intérêts ou ses attraits, et ainsi adopter sa posture et une réponse adaptée à son besoin.
- Ainsi lorsque l'on propose un jeu à l'enfant, on se demande ce que cela va lui apporter, dans son développement et dans sa relation à l'autre.
- De ne pas faire de différences dans les informations transmises aux parents, qu'il s'agisse de la mère ou du père. Et les sensibiliser à la lutte contre les stéréotypes sexistes dans leur quotidien à la maison.
- Favoriser l'égalité Homme- femme dans les équipes d'encadrement au mieux que faire se peut.

Projet sociale et de développement durable

Principes et valeurs

Ouvrir une structure telle qu'une micro-crèche, c'est avant tout proposer une solution d'accueil qui s'inscrit dans une politique de création de places en crèche, mais aussi dans une politique de diversification de l'accueil. La micro-crèche peut répondre à un choix parental. En effet c'est répondre à la demande de certains parents que de mettre leur enfant en petite collectivité, intermédiaire entre la grande collectivité et l'accueil à domicile.

Il me parait important de favoriser le lien de confiance entre les professionnels et les parents. La place des parents est à respecter : Pour cela il faudra être à l'écoute de leurs besoins et prendre en compte leur situation globale et la nature du lien avec leur enfant.

L'accueil sera le même pour tous. (Respect du règlement de fonctionnement). Ce lien de confiance avec les professionnel(le)s sera sans cesse réévalué et rediscuté lors de réunions.

Pour rappel, la micro-crèche se fonde sur les principes de laïcité. Nous respectons les croyances, les valeurs et la religion de chacun, cependant nous considérons que la micro-crèche restera un lieu de neutralité. Par conséquent nous demanderons à chacun de n'afficher aucun signe religieux ostentatoire ni discours prosélyte.

L'accueil des parents

Nous accueillerons tout public (mixité sociale et culturelle). L'accueil peut être séquentiel ou occasionnel en fonction des places disponibles. Il aura pour objectif de permettre la recherche d'emploi, les démarches sociales et personnelles ou tout simplement de permettre aux parents de travailler.

Les modalités d'accueil et d'admission :

-Les parents devront remplir une fiche d'inscription avec différentes informations sur leur situation sociale et leur enfant puis valider le devis qui leur aura été remis.

-Il y aura par la suite un entretien entre les parents, l'enfant, la gestionnaire et l'éducatrice de jeunes enfants. Lors de cet entretien nous expliquerons les modalités de fonctionnement de la micro-crèche ainsi que le projet pédagogique sur lequel nous nous basons. Le contrat d'accueil pourra être signé par les deux parties. Nous proposerons également une visite des locaux.

-Une fois l'inscription validée et le contrat signé, nous mettrons en place la familiarisation et nous présenterons les professionnel(le)s référent(e)s.

-Nous mettrons en place une fiche de présentation sur le quotidien de l'enfant à la maison concernant : le repas (type de lait, biberon, allaitement), le degré d'autonomie, le coucher, le doudou, la continance, la sieste, les rituels, le sommeil, les aliments (goût et interdits).

-Nous réfléchirons à la mise en place d'accueil le matin autour d'un café/thé occasionnellement (le rythme reste à définir)

Participation des parents

Nous organiserons des rassemblements entre les parents, les jeunes enfants et l'équipe ponctuellement dans l'année. Des échanges plus formels entre les parents, la référente technique et la gérante seront proposées et/ou ouverte aux besoins et à la sollicitation des parents. De plus, les parents auront la possibilité de nous proposer des idées d'activités selon leurs envies ou leur passion.

Des *groupes de paroles* pourront être mis en place pour échanger autour des thèmes du développement de l'enfant. L'enfance est faite d'étapes clefs qui nécessitent parfois des éclaircissements, tant elle interroge et elle inquiète. Nous pensons à la période d'affirmation du soi, l'acquisition de la continence, le langage, la marche, l'entrée à l'école, les troubles du sommeil, quels jouets pour mon enfant, et bien d'autres thèmes. Des intervenant pourront proposer des moments de rencontre à la fréquence d'une fois par mois maximum.

La vie de quartier, nos partenaires

Nous souhaitons que la micro-crèche fasse partie intégrante du quartier et qu'elle soit vectrice de lien social. Concrètement, ce lien social se forgera grâce au lien de confiance que nous aurons tissé avec les parents et habitants du quartier.

Une micro-crèche en lien avec les partenaires

La micro-crèche fait partie intégrante de la commune, il nous apparaît important de pouvoir renseigner et orienter les familles vers les différents partenaires sociaux, scolaires et associatifs. Si besoin est, nous pouvons nous mettre en lien, en accord la famille, avec l'un de ses partenaires surtout en ce qui concerne l'enfant.

Tout au long de l'année, l'éducatrice de jeunes enfants ainsi que la gestionnaire feront en sorte de travailler avec des partenaires du spectacle, sociaux et éducatifs. Les interventions se feront en fonction des possibilités. Il pourra s'agir de musiciens, de conteurs, d'acrobates ou de n'importe quelle personne passionnée qui a envie de participer à l'éveil des enfants. Ces partenariats se feront dans le cadre d'un projet construit en amont et qui sera évalué sur la durée pour répondre le plus justement possible à l'évolution des enfants et à leurs âges.

Les sorties/découvertes

Les sorties se feront avec l'autorisation des parents. Elles seront sécurisées par un nombre suffisant de professionnels. Les parents seront les bienvenus pour participer à l'activité. Les activités pourront être modifiées ou ajoutées en fonction des intérêts des enfants, de ce qu'ils peuvent nous faire partager (objet, photo ou verbalement). Nous laisserons place à la

spontanéité des enfants et de l'équipe.

Les anniversaires/fêtes

Notre calendrier est ponctué de fêtes culturelles (Noël, pâques,...etc). Les fêtes religieuses sont omniprésentes en France, nous ne pouvons en faire abstraction. Elles seront pour nous l'occasion de se retrouver et de partager des moments originaux et conviviaux. Pour les enfants elles sont empreintes de magie et de symbolisme qu'il est bon de perdurer. Ces fêtes peuvent être abordées de manière laïque, les symboles religieux ne seront donc pas présents lors de ces moments (crèche de noël, poisson du vendredi...).

Dans un souci de vérité due à l'enfant, les personnages imaginaires culturel ne seront pas abordés, sous quelque forme que ce soit. Cet imaginaire restera propre aux familles.

Les anniversaires de chaque enfant seront fêtés au moment du goûter des enfants. Nous laissons place aux parents (après discussion avec l'équipe) s'ils souhaitent investir ce moment (ballons, gâteaux...etc)

Accompagnement à la sortie de la micro-crèche où l'entrée à l'école.

L'entrée à l'école et donc la sortie de la micro-crèche devront être anticipées par la mise en place de plusieurs propositions éducatives en lien avec une école maternelle par exemple. Selon les possibilités nous pourrons organiser une visite à l'école pour une rencontre avec les autres enfants.

Au niveau de la micro-crèche, nous constituerons un album photo qui sera la mémoire du passage de l'enfant à la micro-crèche. Un goûter de départ sera aussi organisé pour tous les enfants sortant en présence de leur parent s'ils le peuvent.

Démarches de développement durable

Protocoles de santé et d'hygiène :

En accord avec un médecin ou la RSAI, nous mettrons en place des protocoles d'accueil en fonction de l'état de santé de l'enfant.

Les prises de températures seront réfléchies en équipe et les protocoles de désinfection établis.

Le matériel sera lavé et désinfecté régulièrement et plus si besoin.

L'hygiène et l'entretien de la structure respectera les protocoles de nettoyage mis en place et la fréquence sera régulière et augmentée en cas de nécessité.

Démarches écologique

La micro crèche s'engage dans une démarche responsable.

Pour cela nous limitons nos « consommables » :

Les sur-chaussures sont lavables et peuvent être gardée jusqu'à une semaine par les familles évitant un sur lavage et une usure prématurée.

Les enfants ont des serviettes en tissus individuelles pour le lavage des mains. Le plan de change est recouvert d'une serviette en tissus pour le confort de l'enfant qui lui est individuel.

Lors des changes nous utilisons des gants, lavé après chaque change. Nous limitons les essuies mains à usage unique.

La crèche a investi dans des couches lavables adaptées à la morphologie de l'enfant. Les inserts sont en coton bio (plus long au séchage mais plus respectueuse de l'eau lors des lavages).

Nous utilisons une blouse lavable, des masque lavables et des essuies mains lavables.

Pour le nettoyage, une réflexion est faite sur un nettoyage biodynamique avec notre RSAI. Le but est d'avoir aucun risque pour les enfants comme pour les adultes. Les seuls produits utilisés sont les pastilles de lave-vaisselle, le savon, du vinaigre, bicarbonate de soude et la lessive spéciale couches lavables. Le tout en écolabel.

Matériel :

L'idée est d'avoir une consommation raisonnée. Les enfants ont à disposition des jeux en différentes matières.

J'ai choisi les peintures avec le moins de COV possible lors de la conception de la crèche.

La grande majorité de nos meubles, structures motrice, assises sont en bois et travaillés par un menuisier, ou fournisseur « Piklerien ».Pour réduire les coûts, nous aurons également des meubles standards.

Nous utilisons de la vrai vaisselle (pas de plastique ni bambou).

Evaluation

Du projet

Le projet de la micro-crèche pourra évoluer en fonction des besoins que nous découvrirons au fil du temps et des nouveaux professionnels. Il est important de faire évoluer nos pratiques et de nous interroger sur celles-ci.

Une réunion d'équipe aura lieu toutes les semaines sur le temps de sieste (avec roulement du personnel). Seront alors abordés les différents points soulevés par l'équipe et notés dans un cahier au préalable. Cette démarche permettra à chacun de connaître l'ordre du jour, d'y participer, et de pouvoir organiser le temps de réunion. Au besoin, l'équipe, ou une personne de l'équipe pourra également demander une réunion occasionnelle pour aborder ou régulariser un point urgent.

Il y aura également une réunion de 2h en équipe entière une fois par mois le soir.

« l'obligation d'évaluation quinquennale de la qualité d'accueil entrée en vigueur le 1er janvier 2025 en application de l'article L2324-2-4 du code de la Santé publique oblige à une évaluation au 1er janvier 2030, l'établissement élaborera les indicateurs dès que le décret d'application sur ce point sera publié »

Des professionnels :

Chaque année les professionnels feront un bilan sur leur pratique avec la gestionnaire et l'éducatrice de jeunes enfants.

Des bilans intermédiaires pourront être mis en place. Un suivi avec la psychologue de la crèche est également mis en place tout au long de l'année à l'initiative soit de la référente technique soit du salarié.

Conclusion :

Le projet micro-crèche suit plusieurs axes de réflexion, répondre aux besoins grandissant de garde d'enfant sur la commune du Bignon, accueillir les enfants et les accompagner dans leur développement grâce à une équipe de professionnel(le)s et un projet éducatif et pédagogique dynamique, inscrire la micro-crèche et les familles dans la vie de la cité par des partenariats avec les divers acteurs de la vie locale.

Nous souhaitons accompagner enfants et familles dans une philosophie citoyenne, qui permette à tous les acteurs (enfants, parents, encadrants de la micro-crèche, partenaires) de s'enrichir de leurs rencontres afin de créer des conditions favorables à l'épanouissement et au devenir des enfants.